

*Le vieillissement de la population*

# Pas de cataclysme appréhendé

par Jacqueline de Bruycker

**La population québécoise vieillit plus rapidement que partout ailleurs dans les pays industrialisés, à l'exception du Japon. Ainsi, il faudra 30 ans au Québec pour que la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus passe de 12 % à 24 %, comparativement à 65 ans au Royaume-Uni, à 70 ans pour la France, et à 20 ans seulement pour le Japon.**

Mais, si pour les prochaines décennies, le vieillissement de la population est inéluctable, il est peu probable qu'il déclenche un cataclysme social, économique et fiscal.

Il y a quelques mois à peine, le gouvernement Charest tenait un discours apocalyptique en affirmant que le vieillissement de la population risquait d'entraîner le déclin économique du Québec tout comme la faillite de ses finances publiques. Aux lendemains du Forum des générations l'automne dernier, le ton a quelque peu changé. Le débat sur le vieillissement de la main-d'œuvre, que le gouvernement a entamé avec ses partenaires sociaux et auquel la CSD participe très activement, vise à rechercher différentes alternatives qui permettront au Québec de faire face aux changements démo-

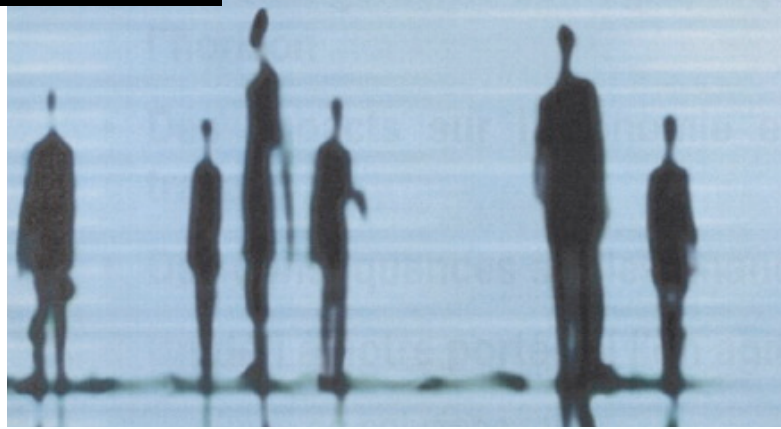
graphiques sans remettre en cause ses services publics, ni ses programmes sociaux.

## Rapport de dépendance

Le gouvernement répète souvent qu'en 2001, il y avait cinq travailleurs pour un retraité, alors qu'il n'y en aura plus que deux en 2031. Il laisse ainsi sous-entendre que c'est le volume de travailleurs qui va diminuer. C'est en partie vrai, mais le rapport change surtout parce que le nombre de retraités ne cessera d'augmenter au cours de ces années. Cela ne signifie donc pas que le Québec sera nécessairement confronté à une pénurie généralisée de main-d'œuvre.

D'autre part, les travailleurs de 2031 seront nettement plus productifs que ceux d'aujourd'hui. Avec une croissance modeste de la productivité de 1,7 % par an pendant 30 ans, de 2001 à 2031, deux travailleurs de 2031 produiront autant que quatre d'aujourd'hui.

En outre, un grand nombre de personnes qui atteindront l'âge de 65 ans en 2031 auront une bonne santé, seront autonomes et actives socialement, disposeront de revenus de retraite suffisants et paieront des taxes et des impôts. On est loin de l'image de retraités dépendant complètement des régimes publics de retraite, transformés en abonnés aux urgences des hôpitaux.



Enfin, une donnée dont on parle peu, c'est l'évolution récente des taux d'activité. Selon une enquête menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le taux d'activité des 55-64 ans est passé au Québec de 40,7 % en 1996 à 50,3 % en 2003. Le taux d'activité des 65 ans et plus est, lui aussi, en hausse. Une tendance qui devrait se maintenir pour un bon bout de temps encore.


Le vieillissement de la population ne devrait donc pas acculer le Québec à la faillite, ainsi plusieurs études établissent qu'il augmenterait à 1 à 1,5 % les dépenses de santé. Une hausse qui, si on se fie aux taux enregistrés ces dernières années, devrait être inférieure aux taux de croissance du produit intérieur brut (PIB).

## Pénurie d'emplois

C'est vrai que certains secteurs risquent de connaître une pénurie de main-d'œuvre, à titre d'exemple, les industries des métaux primaires dont 53 % des travailleurs sont âgés de 45 ans et plus, les services de santé, d'éducation et de transport, dans lesquels la proportion des travailleurs de 45 ans et plus atteint les 45 %. Des pénuries, oui, mais pas au point de sonner le glas de l'économie québécoise.

Une étude canadienne menée en 2004<sup>1</sup> démontre que, malgré les prédictions alarmistes, rien ne prouve que le vieillissement de la population provoquera une pénurie générale de main-d'œuvre « *Le vieillissement de la main-d'œuvre n'est ni le seul, ni nécessairement le plus important déterminant des pénuries de compétences. [...]* Les niveaux de salaire, les conditions de travail et les politiques d'enseignement et de formation peuvent avoir une influence tout aussi importante », concluent les auteurs de cette étude.

Pour faire face aux futures pénuries de compétences, ils proposent plusieurs options, entre autres, promouvoir l'adoption de politiques de retraite progressive et de flexibilité en milieu de travail et de prolonger la participation de travailleurs plus âgés au marché du travail.

Le vieillissement de la main-d'œuvre représente une opportunité de revoir toute l'organisation du travail et les conditions de travail afin de rendre le travail plus attractif et faire en sorte que les gens se sentent valorisés et aient envie de rester au travail plus longtemps. 

<sup>1</sup> MCMullin (Ann) et Cooke (Martin), Labour Force Aging and Skill Shortages in Canada and Ontario, 2004.